

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 11 AVRIL 2024

DEL-2024-92

L'An deux mille vingt-quatre, le 11 avril, à 13 heures 30, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 04/04/2024, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Mmes PARIS, TARAGON.

MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOISIER, COUTIER, DAVIET, DESCHAMPS, HACQUIN, JACQUES, MATHIAN, RATSIMBA.

Avaient donné pouvoir :

MM. FRANCOIS, PEUGNIEZ.

Etaient absents ou excusés :

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER, WENDLING.

MM. BOUCHET, BOUVARD, CALLET, CHASSAGNE, DEAGE, GILLET, GUILLOTTE, GYSELINCK, OBERLI, STEYER.

Assistaient également à la réunion :

Mmes GIZARD, JAILLET, KHAY, PERRILLAT,

MM. CHALLEAT, GRANGE, LOUVEAU, SOULAS, VIVIAN : du SYANE.

Membres en exercice : 28

Présents : 12

Représentés par mandat : 2

Objet : CONSTRUCTION DE RESEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE, D'ECLAIRAGE PUBLIC ET DE TELECOMMUNICATIONS - PROGRAMME D'AVRIL 2024 - MARCHES DE TRAVAUX

Rapport présenté par M. Joël BAUD-GRASSET.

Dans le cadre de ses compétences, le SYANE est amené à réaliser des travaux de construction de réseaux de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications pour ses communes adhérentes.

L'état des projets terminés et des opérations planifiées dans le cadre du programme de travaux fait apparaître les besoins de mise en consultation des entreprises pour l'attribution de marchés de travaux comprenant tout ou partie des prestations précitées.

Les besoins à satisfaire concernent 7 opérations du programme d'avril qui donneront chacune lieu à l'attribution d'un marché dans le cadre des lots séparés suivants :

N° du lot	Nom de la commune	Opération	Caractéristiques des travaux	Maître d'œuvre	Estimatif € HT
1	CHÊNE-EN-SEMINE	Poste Chêne-en-Semine	Travaux de renforcement de réseaux de distribution publique d'électricité - 200 ml de tranchée - Délai d'exécution 60 j	PROFILS ETUDES	57.890,36 €
2	MARCELLAZ	Route de Bonneville	Travaux de construction de réseaux de distribution publique d'électricité, éclairage public et télécommunications - 556 ml de tranchée, 13 points lumineux - Délai d'exécution 180 j	UGUET	325.770,50 €
3	DUINGT	Route de Fergy - PAV	Travaux de construction de réseaux de distribution publique d'électricité, éclairage public et télécommunications - 110 ml de tranchée, 2 points lumineux - Délai d'exécution 90 j	GEOPROCESS	53.784,04 €
4	VAL-DE-CHAISE	Secteur de la Fruitière	Travaux de construction de réseaux de distribution publique d'électricité, éclairage public et télécommunications - 700 ml de tranchée, 10 points lumineux - Délai d'exécution 180 j	GEOPROCESS	208.369,02 €
5	VAL-DE-CHAISE	Divers Secteurs - TF + TO	Travaux de construction de réseaux de distribution publique d'électricité, éclairage public et télécommunications - 766 ml de tranchée, 8 points lumineux - Délai d'exécution 180 j	GEOPROCESS	218.196,50 €
6	MORZINE	Chemin de Martenant	Travaux de construction de réseaux de distribution publique d'électricité, éclairage public et télécommunications - 1.389 ml de tranchée, 24 points lumineux - Délai d'exécution 240 j	PROFILS ETUDES	537.873,70 €
7	SEYTROUX	Les Brons Malaliuttaz	Travaux de construction de réseaux de distribution publique d'électricité, éclairage public et télécommunications - 1.112 ml de tranchée, 9 points lumineux - Délai d'exécution 120 j	PROFILS ETUDES	459.326,22 €
Montant total					1.861.210,34 €

La consultation a été lancée selon une procédure adaptée, en application des articles R.2123-1 et R.2123-4 du Code de la commande publique.

La Commission d'Appel d'Offres du Syndicat du 11 avril 2024 propose de retenir, comme titulaires des marchés, les entreprises et les groupements d'entreprises suivants :

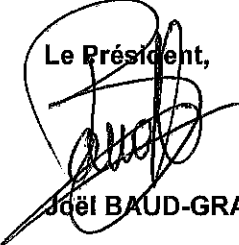
LOT	TITULAIRE	MONTANT € HT DU MARCHÉ
1	Déclaré infructueux	
2	SPIE CITYNETWORKS	328.618,91
3	PORCHERON	53.185,76
4	YDEMS/CECCON	208.819,20
5	Déclaré infructueux	
6	Déclaré infructueux	
7	DEGENEVE	451.810,94

Le Président du Syndicat, représentant le pouvoir adjudicateur, a retenu les entreprises et les groupements d'entreprises titulaires des marchés, conformément à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à donner leur accord aux marchés à conclure avec les titulaires proposés par la Commission d'Appel d'Offres du Syndicat,
2. à autoriser le Président à les signer.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Joël BAUD-GRASSET.

